

INFORMATIONS

I Modalités d'adhésion

Pour 2015 et afin de répondre à la demande de ses adhérents, les entreprises du médicament et de produits de santé dépendant de la Féfis pourront adhérer à l'Ifis selon deux modes possibles :

- **Par entreprise**, soit 1 cotisation par entité juridique. Option 1
- **Par groupe**, soit 1 cotisation valant pour tous les établissements/entreprises relevant du groupe. Option 2

Le montant de la cotisation est fonction du Chiffre d'Affaires réalisé en France par les entités françaises à l'exclusion des filiales et maison-mères étrangères.

I Barème de cotisations

Le barème de cotisation est désormais le suivant quelle que soit l'option choisie 1 ou 2 :

Chiffre d'affaires de l'entreprise	Montant de la cotisation
inférieur à 50 millions €	400,00 € HT
compris entre 50 et 100 millions €	800,00 € HT
compris entre 100 et 500 millions €	1 700,00 € HT
compris entre 500 et 1 milliard €	2 500,00 € HT
compris entre 1 et 2 milliards €	3 500,00 € HT
compris entre 2 et 3 milliards €	4 000,00 € HT
compris entre 3 et 4 milliards €	5 000,00 € HT
égal ou supérieur à 4 milliards €	5 500,00 € HT

L'adhésion d'une entreprise ou d'un groupe s'entend du 1er janvier de l'année d'appel de cotisation (appel fait en décembre de l'année N-1) jusqu'au 31 décembre de l'année d'appel de cotisation.

Le versement de la cotisation pour l'année 2015 devra parvenir à l'Ifis **avant le 15 janvier 2015**. Au delà de cette date, nous vous rappelons que l'adhésion prend effet à la date du versement de la cotisation sans effet rétroactif sur les actions ayant déjà eu lieu à compter du 1er janvier 2015 et ne peut être reportée sur l'année suivante.

L'adhésion de l'Ifis donne droit à une remise de 10% sur les frais pédagogiques de tous les stages inter-entreprises et les séminaires, à l'exclusion des Ateliers, stages intra-entreprise et des journées spéciales.

Bulletin d'adhésion au dos.

I Contact adhésion

Christelle BARROSO

Tél : 01 41 10 26 36 - Email : c.barroso@ifis.asso.fr

www.ifis.asso.fr

séminaires, ateliers, stages interentreprises, stages intra-entreprise, outils multimédia

CALCUL DE LA COTISATION 2015

- ☐ Cotisation pour une seule entreprise
☐ Cotisation pour un groupe d'entreprises

1. Raison Sociale de l'entreprise (entité juridique)

Adresse :
 N° SIRET :
 Nom du correspondant :
 Téléphone : Télécopie :
 Email :

TOTAL Chiffre d'affaires (se reporter au barème)

2. Raison Sociale de la principale entreprise du Groupe en France ou de la maison mère

Adresse :
 N° SIRET :
 Nom du correspondant :
 Téléphone : Télécopie :
 Email :

* Seules les filiales dûment renseignées ci-après ou sur papier libre joint à l'adhésion pourront bénéficier des avantages adhérent

FILIALES *

RAISON SOCIALE	Adresse	Chiffre d'affaires
N° Siret :		
N° Siret :		
N° Siret :		
N° Siret :		
N° Siret :		
N° Siret :		

Si le nombre de filiales est supérieur à 6, veuillez indiquer sur papier libre les autres filiales concernées

TOTAL Chiffre d'affaires :
(se reporter au barème)

Date :

Signature et cachet :